

Rapport d'activité

2025

A
N
A
L
P

Introduction.....	3
1. Plan A en quelques chiffres	4
2. Un Plan A pour les jeunes majeurs : brève présentation.....	5
3. Carte d'identité de Plan A.....	6
L'ouverture de la Casa Ricochet.....	7
3.1. Installation	7
3.1.1. Les premiers pas.....	7
3.1.2. L'aménagement de l'espace collectif et du jardin	9
3.2. Des temps forts et « polis »-tique	11
3.2.1. Les portes ouvertes	11
3.2.2. L'inauguration de la Casa Ricochet.....	11
3.3. Rencontres partenariales.....	12
4. Orientation et accueil des jeunes.....	13
4.1. L'arrivée des jeunes à la CASA RICOCHET	13
4.2. Des entrées et des sorties	14
4.3. L'accompagnement renforcé : de la réflexion à un « document cadre »	15
Schématisation du cadre de l'accompagnement à plan A	16
4.4. Les temps collectifs comme étayage.....	17
4.5. La formation et l'emploi	17
5. Perspectives 2026.....	18
5.1. La réflexion sur la « sortie » du dispositif	18
5.2. Développement du partenariat et des projets communs.....	18
5.3. De nouveaux horizons : un regard des jeunes sur le fonctionnement de Plan A ..	18

Introduction

Plan A est un dispositif pour jeunes majeurs qui s'inscrit dans une période charnière du parcours de vie : celle du passage de la minorité à l'âge adulte. Ce moment de transition, souvent porteur d'élan et de projets, peut également se révéler fragile, notamment lorsque les repères familiaux, affectifs ou matériels font défaut. Devenir adulte, c'est devoir composer avec de nouvelles responsabilités, affirmer des choix de vie, accéder à l'autonomie – autant d'exigences qui peuvent être déstabilisantes lorsqu'on ne dispose pas d'un filet de sécurité ou d'un lieu où se ressourcer en cas d'imprévu, de difficultés, d'échec d'un projet.

Le dispositif vise à accompagner ces jeunes dans la construction d'un « projet d'avenir » à l'horizon de leurs 21 ans, en leur offrant un cadre sécurisant pour expérimenter leur autonomie, structurer leur parcours et consolider leurs capacités personnelles. L'accompagnement proposé vise à renforcer à la fois leurs ressources internes (confiance, estime de soi, compétences sociales, capacités de décision) et leurs ressources externes (réseau social, accès aux droits, insertion professionnelle ou formation, logement).

Cette période d'entre-deux, souvent décrite par les chercheurs en sociologie de la jeunesse comme une « moratoire social »¹, représente un temps essentiel pour permettre à ces jeunes adultes de passer d'une protection institutionnelle à une participation active dans la société. Plan A s'inscrit dans une logique de reconstitution d'un moratoire social pour des jeunes majeurs dont les trajectoires ont souvent été marquées par des ruptures précoces et n'ont pas pu bénéficier de ressources suffisantes et d'un soutien familial au moment de cette transition à l'âge adulte. En offrant un cadre sécurisant, un accompagnement individualisé et un temps d'expérimentation, il permet de soutenir des processus d'autonomisation progressifs, respectueux des rythmes et des « vulnérabilités » de chacun. La mission de Plan A consiste à rendre cette transition, la plus soutenante et la plus structurante possible, afin que les jeunes puissent s'engager dans leur vie adulte avec stabilité, perspective et confiance dans leurs capacités et forces.

Au-delà de son rôle d'accompagnement vers l'autonomie, le dispositif participe également à une logique de prévention du sans-abrisme. En effet, de nombreuses études montrent qu'une proportion significative des personnes en situation d'errance a connu des parcours en protection de l'enfance. Les ruptures à la majorité, combinées à un accès limité aux ressources et au logement, constituent un facteur de risque majeur. Dans ce contexte, le dispositif peut être également compris comme un espace structurant, permettant de sécuriser les parcours et de prévenir les situations de bascule vers des situations de précarité.

¹ Olivier Galland

1. Plan A en quelques chiffres

Chiffres clé d'activité 128 Permanences à l'espace collectif 137 Proposition d'activités collectives 607 Points hebdomadaires 168 Visites à domicile (VAD) 536 Appels à l'astreinte de Plan A Participation à 8 commissions Jeunes Majeurs 179 Rencontres partenariales dans le cadre de l'accompagnement des jeunes 6098 nuitées facturées	Répartition des accueils des jeunes 11 nouvelles entrées dont 6 entrées en avril 5 sorties du dispositif dont 3 en logement 12 filles hébergées et accompagnées sur l'année 12 garçons hébergés et accompagnés sur l'année 13 orientations via les MDM 11 orientations via la MEOMIE Mars : 100% taux d'occupation et 6 orientations des jeunes du semi-groupé
Événements marquants Janvier : déménagement de Plan A à la Casa Ricochet 3 nouveaux professionnels accueillis premier trimestre Mars : Portes Ouvertes de la Casa Ricochet à destination des habitants du quartier Inauguration officielle en mai Participation au festival inter associatifs Les Utopiales Participation à l'événement les Folies Jardinières de Le Passe Jardins 4 super goûter de la Casa Ricochet avec l'ensemble des acteurs du site	Chantiers en cours/Amélioration continue Charte de vie collective de la Casa Ricochet Révision du livret d'accueil et des outils de la loi 2002-2 2 journées d'équipe 1 formations d'équipe et inter-structures sur l'exploitation sexuelle des jeunes Accompagnement de l'équipe par la Plateforme du travail pair de Grenoble Participation à la démarche sur le recrutement participatif au niveau du pôle Veille Sociale Participation à la « communauté des forces » au sein d'Alynea

2. Un Plan A pour les jeunes majeurs : brève présentation

Plan A est un dispositif d'hébergement et d'accompagnement à destination de 20 jeunes majeurs, accueillis dans le cadre de l'ARSJM (Accompagnement et Revenu de Solidarité Jeunes Majeurs, une évolution métropolitaine du Contrat Jeune Majeur) en vue de leur autonomie et dans le but de les préparer pour leur « projet d'avenir ».

Plan A ouvre ses portes en octobre 2023, après avoir remporté un appel à projet, lancé par la métropole de Lyon, pour la création de places d'hébergement et d'accompagnement global des jeunes dans un objectif d'autonomie et de continuité de leur parcours. Cet appel à projet s'inscrit dans la continuité de la loi dite Taquet, promulguée en février 2022, qui pose comme principe l'obligation d'une prise en charge des jeunes atteignant leur majorité jusqu'à leurs 21 ans, s'ils en font la demande et ne disposent pas de ressources et d'un soutien familial.

Les jeunes sont orientés à Plan A via la « commission jeunes majeurs », pilotée par la DPPE (Direction de la Prévention et de la Protection de l'Enfance), si leur situation et profil demande un accompagnement soutenu et étayant.

L'accompagnement médico-social proposé à Plan A est, en effet, global et renforcé, orienté rétablissement et organisé en multi-référence. Il peut aborder des domaines différents qui vont de l'accès aux droits, à la santé, des ressources à la construction d'un projet d'emploi ou de formation, de l'apprentissage de l'habiter à la participation à des activités sur-mesure de loisir, culturelles, sportives. Dans une perspective de développement du pouvoir d'agir, le jeune est acteur de son accompagnement et impliqué dans la co-construction des réponses. Quel que soit son histoire, le jeune dispose de ressources, compétences et aspirations : l'approche par les forces, centrée sur les capacités plutôt que sur les déficits, vise à redonner confiance aux jeunes accompagnés dans leur possibilité de faire des choix et d'agir sur leur environnement.



Mohamed

« Les éducateurs sont là pour nous accompagner dans nos envies, pour nous aider à réussir, je fais plein de choses dans les PH [points hebdomadaires] ... J'attends ces rendez-vous pour parler de mes projets, même si je change souvent d'idée ! ».

3. Carte d'identité de Plan A



Public et secteur

20 jeunes de 18 à 21 ans en contrats jeunes majeur·e·s et confiés à l'établissement par l'ASE
Métropole de Lyon



Fonctionnement

Toute l'année : 6 jours sur 7 de présence des professionnel·le·s (1 à 2 soirées par semaine)
Astreinte téléphonique 24h/24 et 7J/7 de l'équipe et d'un cadre de l'association ALYNEA (Pôle Veille Sociale)



L'équipe

- 3 ETP de travailleur·euse·s sociaux
 - 1 ETP d'infirmière diplômée d'Etat
 - 0.8 ETP d'intervenant·e social pair
 - 0.7 ETP de psychologue
 - L'équipe est accompagnée par 1 ETP cheffe de service
- Le ratio d'accompagnement est de 1ETP pour 3,5 jeunes



Modalités d'intervention

- Appartements individuels
- 1 lieu ressource et d'ancrage avec présence de l'équipe et propositions d'activités et temps collectifs accessibles à tous les jeunes hébergés y compris en diffus
- Accompagnement dans une approche orientée « rétablissement » et centrée sur les forces
- Travail en multi-référence, points hebdomadaires, allez-vers, travail pair et paire-aidance
- Axe fort sur les activités sportives et culturelles ainsi que les voyages (partenariat et « lieu ressource » ouvert sur l'extérieur)
- Travail en partenariat avec les structures et instances dédiées dont la protection de l'enfance (Accompagnement et Revenu de Solidarité Jeunes Majeurs - ARSJM)
- Accompagnement vers la formation et l'emploi (partenariat et lien avec notamment les pôles emploi et formation d'ALYNEA)



Nos missions

- Permettre aux jeunes accueillis de se prouver, par une expérimentation d'habiter dans un espace "à soi", tout en étant sécurisé, qu'ils et elles peuvent trouver une place hors de l'errance et des ruptures (hébergement inspiré des orientations du « logement d'abord »).
- Promouvoir leur capacité à agir et leur mise en mouvement au service de ce qui est important pour elles et eux, et, ce faisant, de contribuer à la dynamique d'insertion y compris professionnelle (approche par le rétablissement et les forces).
- Accompagner de manière globale et renforcée (santé et social), en lien avec les partenaires du territoire (accès aux droits en subsidiarité)
- Favoriser la participation des jeunes à tous les niveaux du projet (Éducation populaire, paire-aidance)
- Permettre l'équilibre entre étayer et développer la capacitation des jeunes adultes accueillis, en vue de préparer leur sortie du dispositif et d'élargir leur champ des possibles et favoriser l'émergence de leurs rêves et projets (approche par les forces)

L'ouverture de la Casa Ricochet

Les travaux de réhabilitation de la maison située au 12, Rue Rochet, mise à disposition par la Ville de Lyon pour une durée de 20 ans, se sont déroulés selon le retroplanning programmé et le chantier est livré en décembre 2024. Ce site héberge Plan A ainsi que l'association le Passe-Jardins, partenaire du projet de la « Casa Ricochet ».

Les deux associations, au regard de leurs valeurs ainsi que de leurs projets sociaux et politiques respectifs, partagent la conviction que leur cohabitation constitue un levier favorable à l'émergence de dynamiques collectives et une opportunité de développer des projets communs, tant entre elles qu'avec les acteurs du quartier. Afin de garantir une installation dans les meilleures conditions, une charte dite d'« acclimatation » encadre et instaure un temps d'ajustement et d'expérimentation de cette cohabitation.

En fin d'année 2024, professionnels, jeunes, jardiniers et bénévoles se sont réunis dans le cadre d'un atelier festif pour choisir le nom du futur lieu : après des votes et plusieurs rebondissements, c'est celui de « Casa Ricochet » qui l'emporte.

« La Casa Ricochet est envisagée comme un lieu de potentialités, de rebonds et d'élan pour les jeunes qui y sont accueillis au moment de leur majorité. C'est un lieu d'essaimage et de formation pour le Passe-Jardins.

Le projet vise à impacter au-delà du lieu.

Le jardin est aujourd'hui un grand terrain en plein centre-ville, très peu entretenu depuis plusieurs années et qui reste à aménager en respectant au maximum la biodiversité du lieu.

La Casa Ricochet est fondée sur la rencontre et sur une approche mettant en avant les potentialités en œuvrant en faveur de la transition écologique et de la transformation sociale.

L'idée est de ne rien forcer, juste de rendre possible.

Transition et transformation : inscription dans une dimension politique de changement vers plus de justice et de care ».

Charte d'acclimatation de la Casa Ricochet – janvier 2025

3.1. Installation

3.1.1. Les premiers pas

Le 9 janvier est une date importante pour les jeunes et les professionnels de Plan A.

Elle signe l'ouverture du site la "Casa Ricochet" et marque l'installation à la Casa Ricochet de l'équipe de Plan A.



La galette des rois entre les cartons !

Ce grand moment tant attendu est fêté par une galette des rois avec les jeunes au milieu des cartons ! La moitié des jeunes du dispositif se rendent à la Casa Ricochet pour découvrir, visiter, aider à déballer les cartons et célébrer l'événement par une galette de rois.

Le Passe-Jardins dont le siège social et les bureaux sont à la Casa Ricochet, nous rejoint quelques jours plus tard et déménage sur le site le 13 janvier.

Courant janvier, la Métropole réalise la visite de conformité pour l'ensemble du site (bureaux, espace collectif, studios) et un avis favorable est donné à l'issue de la visite. Ce beau site est prêt à accueillir les jeunes, se forger à l'image de leurs idées et souhaits, tout en veillant à une ouverture sur le quartier et à une implantation dans la cité.

Maria, en parcourant les différentes pièces de la maison, laisse place à son imagination créative et sens de la décoration :

« J'ai plein d'idées : dans cette pièce en haut, on pourrait faire une salle cinéma avec des poufs et des tapis, pour se détendre. On pourra mettre aussi des enceintes pour écouter la musique... et s'isoler si on ne veut pas rester en bas avec les autres ».

Le premier trimestre de l'année est consacré à l'aménagement du site, à l'intégration progressive des 3 nouveaux professionnels dans l'équipe de Plan A (1 psychologue à 70%, 1 intervenant social, 1 travailleur social pair à 80%), et à la préparation de l'arrivée des jeunes dans les 6 logements.

3.1.2. L'aménagement de l'espace collectif et du jardin

→ Côté maison...

Tout en poursuivant le travail au quotidien et la mission d'accompagnement des jeunes, le début d'année est marqué par l'aménagement des espaces, tant sur la dimension des usages et de leur destination que sur la décoration et l'ameublement. La question des circulations au sein de la maison constitue également un enjeu important, afin notamment d'éviter d'imposer des espaces collectifs à des jeunes ne souhaitant pas les investir. La salle commune, qui est aussi la cuisine, est en effet centrale et représente un passage obligé pour accéder, par exemple, aux bureaux de l'équipe.

Aussi, pendant cette période, un travail d'appropriation de la Casa Ricochet, visant notamment les jeunes qui fréquentent habituellement le collectif, est engagé par l'équipe. Après avoir, pour certains, connu plusieurs lieux d'accueil, ce site « définitif » doit pouvoir devenir un espace familial et sécurisant pour celles et ceux qui souhaitent s'y investir. D'ailleurs, durant ces premiers pas vers l'installation, un groupe de jeunes se révèle moteur de cette transition et force de proposition, en organisant plusieurs temps conviviaux. Parmi ces derniers, à titre d'exemple on peut citer la fête de carnaval, des repas avec les professionnels de le Passe-Jardins, les rencontres avec l'association Solivet afin d'élaborer un projet de mode d'accueil des chiens quand son maître participe à une activité sur le collectif, aboutissant à la construction de « boxes à chiens » dans le jardin.

Un planning d'accès de la Casa Ricochet est également mis en place, précisant les horaires d'ouverture - accès aux machines à laver, au jardin, à la salle commune pour l'accès au wifi, à l'ordinateur et à l'imprimante, des « permanences libres » pour rencontrer les professionnels si besoin - ainsi que les temps de repas collectifs.

Enfin, des tableaux d'affichage sont installés à des emplacements stratégiques afin de faciliter la communication des activités communes menées avec Passe-Jardins.

→ Côté jardin...

En février, un grand chantier collectif et participatif (jeunes, habitants, bénévoles, salariés de PJ et d'Alynea) est réalisé dans le but d'aménager le jardin : la pose des ganivelles en bois permet de délimiter l'extérieur et de créer différents espaces, définis selon l'usages. A la fin de la journée, le jardin est reparti en quatre espaces, à savoir :

- Un jardin dédié aux jeunes de Plan A attenant à la salle à manger ;
- Une cour privative pour les jeunes habitants située à proximité de leur porte d'accès depuis la rue ;
- L'emplacement du futur jardin partagé avec les riverains
- Une zone polyvalente, restant à imaginer, pouvant être destinée à différents usages tels que des événements festifs et culturels ouverts sur la ville, ou des formations, ou encore des expérimentations autour de cultures et plantes, etc.

Cette réalisation collective sous le signe de la bonne humeur et de la rencontre, a transformé le jardin en un lieu très accueillant et s'est terminé par un grand repas partagé !



Chantier participatif ganivelles

En mai 2025, une convention avec une école primaire du secteur est établie pour occuper, un après-midi par semaine, la zone polyvalente et réaliser des « classes dehors » avec des écoliers et leurs enseignants, dans le cadre du programme pédagogique.

3.2. Des temps forts et « polis »-tique²

La dimension du quartier et de la cité représente un axe primordial du projet de la Casa Ricochet. La création de liens avec les habitants du quartier, tout comme le témoigne la perspective de réaliser un jardin partagé au sein du site, s'inscrit pleinement dans l'idée d'expérimenter un lieu urbain de « réconciliation » à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, une « réconciliation institutionnelle », qui repose sur la conviction qu'un accompagnement orienté rétablissement favorise l'insertion de ces jeunes en leur offrant des repères structurants construits en lien avec des pairs et d'autres acteurs

Par ailleurs, le projet vise à encourager le développement de liens avec les habitants du quartier et d'espaces de co-construction, en particulier autour du jardin partagé, support concret de rencontres et de dynamiques collectives.

3.2.1. Les portes ouvertes



Dans le but de nous présenter au quartier ainsi que de faire la connaissance des voisins (habitants, associations, écoles, petits commerces, Institut Lumière, etc.) et de tisser des liens de coopération, courant mars nous avons tenu les Portes ouvertes de la Casa Ricochet. Tout particulièrement, les jeunes de Plan A ont animé cet événement à travers un jeu de piste qui était proposé aux visiteurs, visant la découverte du lieu. Une manière ludique de visiter la Casa Ricochet !

En amont, un porte-à-porte est réalisé pour convier les voisins. Des cartons d'invitation sont déposés dans les boîtes aux lettres et dans les magasins de proximité. La directrice de l'école primaire mitoyenne accueille avec enthousiasme cette initiative et informe tous les parents des élèves de l'événement.

Près d'une centaine de personnes, de tous âges, rentrent à la Casa Ricochet un vendredi en fin journée... Elles sont accueillies et amenées à la découverte du site par des binômes de « guides » composé de jeunes et de professionnels, puis invitées à partager un goûter et un verre dans une ambiance festive et propice aux échanges. Un premier pari réussi !

3.2.2. L'inauguration de la Casa Ricochet

L'inauguration officielle de la Casa Ricochet se tient le 28 mai 2025, en présence de nombreux partenaires et autorités publiques, dont le Président de la Métropole et le Maire de Lyon. L'événement est organisé par le service communication d'Alynea, en lien avec les services protocolaires de la Ville de Lyon et de la Métropole.

Quatre jeunes du dispositif prennent part à cette inauguration, dont l'une a pris la parole lors de la cérémonie, aux côtés des représentants institutionnels. La participation de jeunes, sollicitée sans être imposée, s'inscrit dans une démarche de valorisation de leur implication dans le projet et de citoyenneté, en cohérence avec la philosophie de Plan A, qui vise à favoriser la participation active des jeunes à l'ensemble des niveaux du dispositif.

La matinée est rythmée par des visites du site, réalisées par des professionnels et des jeunes habitants, des prises de parole institutionnelles et des temps d'échanges avec les invités. Un geste

² « Polis », la cité en grec ancien, le cœur de la démocratie et de la participation.

symbolique de plantation de deux arbres dans le jardin partagé est venu marquer l'événement, en présence notamment de Passe-Jardins, partenaire du projet.

« Quand je suis stressée, je ris... Mais j'ai envie de parler devant à vous et vous parler de la protection de l'enfance ».

Yanourra, lors de la prise de parole officielle.



Prises de parole lors de l'inauguration de la Casa Ricochet

3.3. Rencontres partenariales

L'année 2025 est destinée à l'installation à la Casa Ricochet, à la mise en place de la cohabitation et à la consolidation du projet. Un premier contact avec la MJC du secteur et l'Institut Lumière est établi. Ce travail partenarial et l'ouverture de la Casa Ricochet sur le quartier constituent des axes de travail pour les années 2026 et 2027.

Le partenariat établi en 2025 s'établit en effet à partir des problématiques des jeunes accompagnés. En ce sens, l'équipe assiste, avec la Maraude Jeunes, l'UCSA jeunes et Logis-Jeunes (ACOLEA), à la formation inter-associative sur l'exploitation sexuelle des jeunes majeurs. Dans ce cadre, par les

échanges avec d'autres professionnels, un travail de questionnement des pratiques relative à ce sujet est réalisé.

En parallèle, tout au long de l'année, Plan A participe aux rencontres, pilotées par la DPPE, avec d'autres associations ayant déployé des dispositifs pour jeunes majeurs dans le cadre de l'APP.

Aussi, Plan A continue à assister aux instances et rencontres en lien avec le public jeune, telles que l'instance jeunes, pilotée par la Maison de la Veille Sociale (SIAO du Rhône), les journées de sensibilisation sur les questions juridiques organisées par la MEOMIE et les forums de l'emploi et de la formation. Ces espaces permettent de penser au mieux l'accompagnement des jeunes, tout au long des différents étapes de leur parcours à Plan A.

Enfin, Plan A s'inscrit dans les propositions de travail autour de la santé mentale, coordonnées par le CLSM de Lyon 8^{ème} ainsi que par Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes.

4. Orientation et accueil des jeunes

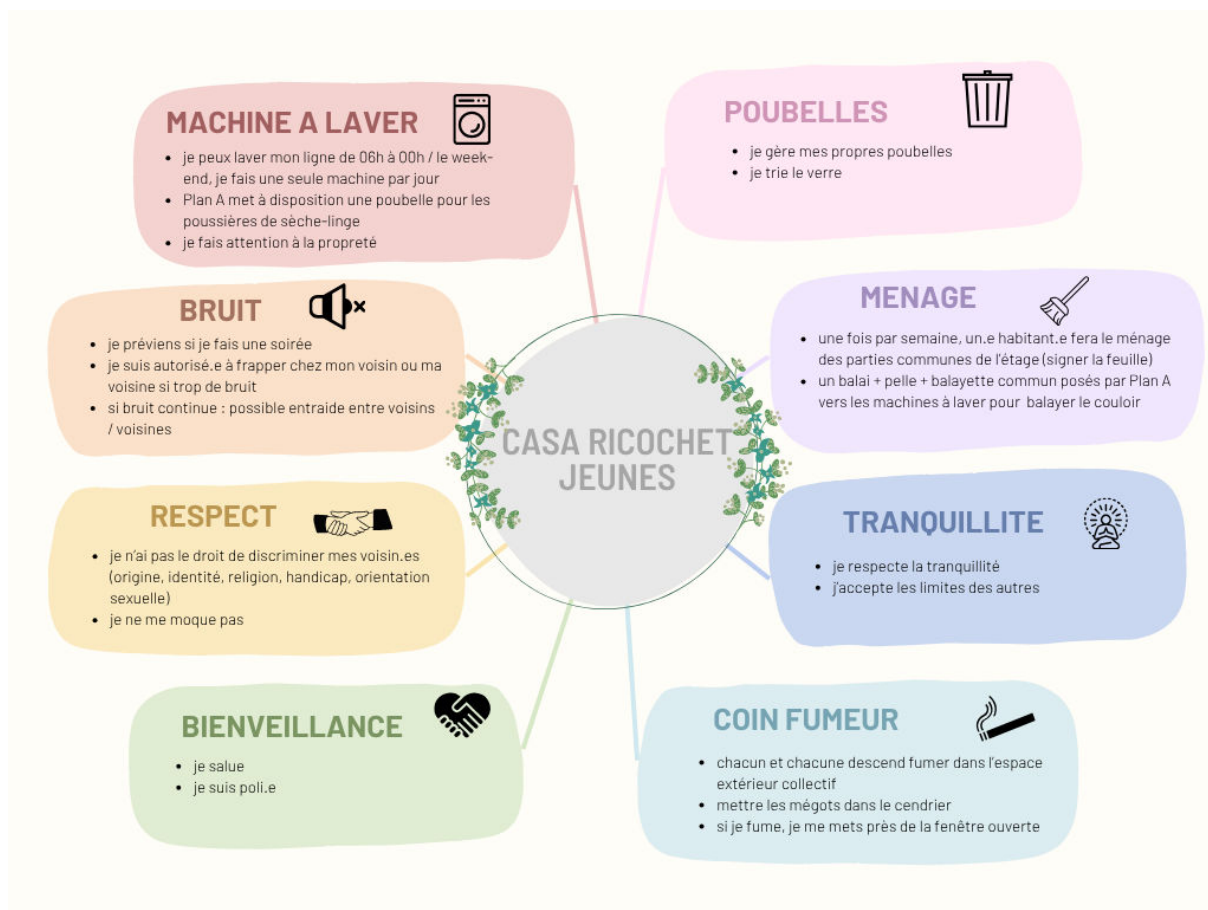
En février, lors des commissions jeunes majeurs, Plan A met à disposition les 6 studios regroupés, l'objectif étant de démarrer l'accompagnement en mars, en amont de leur installation dans les logements prévue pour le mois d'avril.

Cette période d'accompagnement, hors hébergement, a le double objectif de permettre une première rencontre entre les futurs voisins et d'élaborer une charte de vie propre aux habitants de la Casa Ricochet afin de faciliter la régulation et la gestion des espaces communs à l'étage. Il s'agit ainsi de prévenir des éventuels « conflits de voisinage ».

4.1. L'arrivée des jeunes à la CASA RICOCHET

Au cours du mois de mars, les futurs habitants des six studios de la Casa Ricochet se réunissent 4 fois dans le cadre d'activités communes et conviviales qui permettent de premières rencontres et mise en relation entre jeunes et professionnels. Ces rencontres ont favorisé l'interconnaissance ainsi que la découverte du site collectif et du futur lieu de vie.

Sur les 6 jeunes « futurs habitants de la Casa Ricochet », deux sont déjà logés et accompagnés par plan A. Ils ont formulé le souhait de venir habiter sur le lieu. La présence conjointe de « nouveaux arrivants » et de jeunes déjà connus facilite l'appropriation du projet, dans ses grandes lignes et dans sa philosophie. La charte de vie collective, encadrant le « vivre ensemble » au sein de l'espace commun et régulant les activités proposées à l'ensemble des jeunes du projet (du diffus et du semi-groupé), est ainsi présentée par ces deux jeunes lors des temps de rencontre. En parallèle, une charte spécifique aux habitants du site, nommé « charte jeunes CARL » est élaborée de façon collective et participative. Celle-ci vise à organiser le quotidien, notamment en termes de tâches partagées et à consolider un socle de valeurs communes.



Charte Jeune CARI

4.2. Des entrées et des sorties

Le deuxième trimestre 2025 est une période très intense et « mouvementé » en termes d'arrivées et départs de jeunes.

L'installation dans les six studios de la Casa Ricochet est organisée entre le 2 et le 4 avril, en raison de deux jeunes par jour. L'accueil de ces derniers est bien coordonné avec les structures d'hébergement pour mineurs : le mois d'accompagnement sans hébergement à la fois permet d'assurer un vrai relai entre professionnels et rend cette transition fluide et lisible pour le jeune. En parallèle, deux autres jeunes sont accueillis en diffus, dans les logements libérés par les jeunes ayant intégrer un studio à la Casa.

Sur 2025, 11 jeunes intègrent le dispositif Plan A

L'équipe accompagne en effet, sur 2025, les sorties de cinq jeunes dont quatre ayant atteint l'âge de 21 ans.

5 sorties :

3 sorties vers du logement (Aralis, logement privé et Un Chez Soi)

1 sortie avant les 21 ans (fin de CJM)

1 sortie avec relais familial

Une dérogation est accordée à un jeune pour attendre une solution via la MVS ;

Nous avons maintenu l'hébergement de 3 jeunes (de quelques semaines à 4 mois) afin de prévenir une rupture de parcours à 21 ans. L'accès au logement ARALIS a été rendu possible via la mise en place d'un bail glissant préalable.

Le schéma ci-dessous présente l'évolution des entrées et le taux d'occupation des jeunes pour l'année 2025 :

Nombre de nuitées par mois												
Jan	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	TOT
403	364	383	484	530	534	548	558	546	589	570	589	6098
Nombre de jeunes par mois												
Jan	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	μ
13	13	14	18	19	19	18	18	19	19	19	19	17,3

Evolution de l'accueil des jeunes

4.3. L'accompagnement renforcé : de la réflexion à un « document cadre »

Fort de presque deux années d'accompagnement, marquées par la diversité des situations rencontrées et par la nécessité constante d'articuler l'accompagnement individuel des jeunes, au travers des points hebdomadaires (PH) et la dimension collective, l'équipe a ressenti le besoin de prendre du recul sur ses pratiques. Cette réflexion a porté sur les modalités d'accompagnement, la construction du lien de confiance, la définition des plans d'action avec et pour les jeunes, ainsi que le sens et les objectifs poursuivis dans les actions mises en œuvre.

Inscrite dans une démarche d'accompagnement orienté vers le rétablissement, fondée sur une approche par les forces et le développement du pouvoir d'agir, cette dynamique de questionnement a donné lieu à plusieurs temps d'échanges au sein de l'équipe qui se sont appuyés sur un bilan de l'action menée et des exemples concrets.

Ces travaux ont permis de formaliser un ensemble d'éléments de réflexion, partagé et commun, présentés dans les tableaux suivants. Cette formalisation a permis aux professionnels de se « situer » lors de l'accompagnement des jeunes en identifiant les différentes stratégies mobilisées et en les articulant davantage avec la temporalité liée au passage à l'âge de 21 ans. Elle a également contribué à expliciter la notion de responsabilité partagée dans le travail d'accompagnement, entre les jeunes et les professionnels.

Schématisation du cadre de l'accompagnement à plan A

- **Accompagner vers une vie satisfaisante dans l'objectif de prévenir une rupture de parcours (quoi et pourquoi)**

Axes d'accompagnement établis à partir de ces 3 dimensions l'on intègre dans les contrats co-signés avec les référents ASE

Répondre à la demande du jeune	- Qu'est-ce que le jeune veut maintenant ? - Qu'est-ce qu'il veut pour plus tard ? (21 ans)
Proposer	- Pour permettre au jeune de se tester de manière accompagnée (sur des dimensions où le professionnel évalue que le jeune présente des besoins d'accompagnement/d'orientation) - Pour « prendre soin » (logique de care) /RDR dans l'immédiat - Pour faire découvrir (une réalité législative, un droit, un dispositif, un professionnel, une manière de faire) des activités sportives/culturelles, espaces de citoyenneté...)
Intervenir	- Actions RDR post 21 ans Diag MVS/demande de NUD Accès à des ressources : ouverture RSJ si pas de ressource à 21 ans/compte bancaire/impôts Travail sur titre de séjour - Informations quant aux droits et obligations - Atteinte au contrat de séjour/charte de vie collective/engagements pris - Mise en danger immédiate du jeune

- **Accompagner en subsidiarité du droit commun et des ressources personnelles / environnementales (comment)**

Trois niveaux d'accompagnements (en individuel et collectif) selon les besoins et les thématiques
Plan A veille et encourage un.e jeune/collectif qui fait seul ou via son réseau/dispositifs de droit commun
Plan A fait avec
Plan A fait pour/rend possible

- **Proposer la possibilité d'un étayage collectif (comment)**

Organiser et prendre part à des repas collectif	• Convivialité/ Lutter contre l'isolement • Favoriser l'auto-support/entre-aide entre jeunes • Sécurité alimentaire et lutte contre la précarité alimentaire • Expérimentation du vivre ensemble
Organiser et soutenir des temps partagés	• Lutter contre l'isolement • Faire des activités que l'on ne pourrait pas / oserait pas faire seul • Favoriser l'auto-support/entre-aide entre jeunes • Expérimentation du vivre ensemble
Organiser et soutenir les Plan à voix haute	• Cadre légal de l'expression des personnes accompagnées • Régulation

4.4. Les temps collectifs comme étayage



Les temps collectifs font partie de la proposition éducative et d'accompagnement de Plan A. La dimension collective de Plan A se développe depuis la Casa Ricochet. La grande cuisine, familiale, permet de continuer la « tradition » des repas collectifs, parfois avec des invités. Les soirées et les activités du samedi se poursuivent ainsi que les instances participatives de parole, des rencontres avec d'autres partenaires à la demande des jeunes (CAARUD, Prado Itinéraire, IREPS, Touline, etc.), des moments de détente et de convivialité, etc. Dans ce lieu de respiration et de reconnexion à l'autre, les jeunes peuvent expérimenter la relation à l'autre sans pression ni jugement.

Dans la mesure du possible, ces temps sont coconstruits et pensés avec les jeunes.

Les propositions sont diversifiées et peuvent être impulsées autant par les jeunes que par les professionnels. Désormais, se rajoutent les colocataires de la Casa Ricochet, notamment les professionnels et bénévoles de Passe-Jardins, qui contribuent également à cette dynamique en proposant des actions communes, en particulier autour des espaces verts : désherbage, plantations, aménagement de jardins de rue, installation d'une mare en faveur de la biodiversité ou encore des temps de formation autour des plantes. Aussi, ils soutiennent les activités autour du jardin des jeunes de Plan A comme pour la plantation du gazon et des fleurs le long des ganivelles...

Enfin, la nature ainsi que les saisons sont plus « visibles » s'invitent au rendez-vous et peuvent déterminer des activités. Si l'hiver est marqué davantage par des repas chauds à l'intérieur, des projections de films et des jeux de société autour de la grande table de la salle collective, l'été invite à investir le jardin attenant et se traduit par des barbecues, des sorties découvertes de la ville ou des balades en nature près de Lyon !



4.5. La formation et l'emploi

A compter d'Avril 2025, le service formation d'Alynea a déployé un programme d'interventions sur deux trimestres, à raison d'une séance tous les quinze jours. Ces temps ont abordé différentes thématiques, à la demande des jeunes, telles que les fake news, l'usage d'Internet, le Français Langue Étrangère (FLE), ainsi que les freins à l'insertion professionnelles et les leviers pour les dépasser. Entre deux et trois jeunes en moyenne étaient présents à chaque séance.

Depuis septembre, les modalités d'intervention en matière d'insertion ont été réajustés. Une conseillère en insertion professionnelle (CIP) du service emploi d'Alynea intervient une fois par semaine afin de soutenir et accompagner les jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet d'insertion professionnelle, notamment pour ceux engagés dans une démarche de régularisation.

Ces professionnelles, issus du pôle d'insertion d'ALYNEA, agissent en complément de services existants (Mission Locale, Boussole des métiers, Prado Itinéraire, conseillers de France Travail).

Généralement elles interviennent en amont, favorisant, de ce fait, une passerelle vers les structures de droit commun.

7 jeunes ont été accompagnés par la CIP ALYNEA (CV, rencontres professionnelles, formation...)

2 ont accédé à l'emploi/ 2 sont en cours

1 jeune est accompagné dans le cadre de la validation d'une RQTH

5. Perspectives 2026

5.1. La réflexion sur la « sortie » du dispositif

Plan A, en concertation avec d'autres service d'Alynea, a engagé une réflexion sur la sortie du dispositif et la fin du contrat jeunes majeur à 21 ans, afin de sécuriser cette transition et prévenir les ruptures. Cela s'inscrit dans la stratégie de l'association qui souhaite œuvrer à la prévention des ruptures de parcours.

5.2. Développement du partenariat et des projets communs

Plan A s'engage à poursuivre ses aspirations et son objectif de s'inscrire dans la cité, de s'ancrer dans le quartier et de s'ouvrir à d'autres acteurs. Pour ce faire, en concertation avec les jeunes, nous allons lancer un :

- Projet fresque : pour rendre embellir encore le site de la Casa Ricochet, « faire ensemble », raconter de façon créative, laisser chacun et chacune une « trace ». Un street-artist a été retenu pour un projet de réalisation de fresque participative, ouverte entre autres aux habitants du quartier.
- MJC du quartier : une rencontre en 2025 avec la MJC a jeté les bases pour des passerelles et des actions communes. En 2026, l'horizon de les rendre plus concrètes passera pas la mise en place d'un projet commun (la fresque) et des animations proposées par les intervenants de la MJC.
- Formation sur la robustesse avec Passe-Jardins dans la perspective de construire une culture commune, visant le bien-être et épanouissement, en prenant appui (et inspiration) sur l'environnement et sur la nature.
- Poursuite du développement du partenariat socio-culturel, notamment avec l'Institut Lumière, la Maison du Judo, la Maison de la danse

5.3. De nouveaux horizons : un regard des jeunes sur le fonctionnement de Plan A

Plan A s'engage à faire émerger et/ou porter la parole des jeunes à tous les niveaux du dispositif.

Courant 2025, l'équipe et les jeunes ont rencontré Florence Facchinetti, réalisatrice de documentaires, qui est intéressée pour réaliser un projet documentaire avec notre service. 2026 sera dédié, dans un premier temps, à l'élaboration du scénario, lors de temps de travail avec les jeunes, et, ensuite, Florence viendra filmer les jeunes volontaires qui, par ce moyen, auront la possibilité de

s'exprimer, raconter leur parcours, leur séjour à Plan A et, à travers leurs regards, permettre que le dispositif s'ajuste, s'améliore, se renforce...

En parallèle, un projet de plaidoyer, conçu avec les jeunes, des professionnels de Plan A ainsi que des directeurs d'Alynea sera finalisé en début d'année 2026. Il vise à permettre aux jeunes de porter une parole constructive et experte pour améliorer la prise en charge des jeunes majeurs ainsi que des jeunes placés. Ce projet s'appuiera sur des enregistrements en forme de podcast et le fil rouge du plaidoyer sera : « Moi, Présidente de la Métropole... ». Alynea vous invitera à l'écoute des suggestions, pleines de sens, émanant des jeunes directement concernés et compétents.

Merci à nos financeurs et mécènes :

